



## Tournoi régional homologué du FOLC Lorient Ouest TT

Le club du FOLCLO TT vous invite, à l'occasion de ses 50 ans, à participer à la 1<sup>ère</sup> édition de son **tournoi régional** homologué, le **Dimanche 13 Mai 2018**.

Il se déroulera au **complexe sportif de Kervénanec, Allée Gabriel Laurent, 56100 Lorient**, sur 22 tables.

De nombreux prix en espèces, bons d'achat, coupes et médailles d'une valeur d'environ 1500€ récompenseront les 4 meilleurs joueurs de chaque tableau.

**Pour toute question** : Mathieu LEURELE - 06.87.91.72.25 ou [mathieu.leurele@laposte.net](mailto:mathieu.leurele@laposte.net)

En espérant une bonne diffusion auprès de vos joueuses et joueurs, et dans l'attente de vous compter nombreux parmi les participant(e)s, recevez l'expression de mon amitié sportive.

A bientôt autour d'une table,

Xavier CROUZATIER

Co-président du FOLC Lorient Ouest TT

[www.folclott.com](http://www.folclott.com)

## Règlement

### Article 1

Ce tournoi de Tennis de Table est homologué par la Ligue de Bretagne TT (n°771 /2017-R).

Il est donc ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue de Bretagne.

Les classements à prendre en compte sont ceux en vigueur pour la saison 2017/2018 - phase n°2.

Les résultats seront transmis à la FFTT. **Le coefficient de la compétition est de 0.5.**

Le tournoi est placé sous le contrôle de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table : Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs.

L'organisateur est le FOLCLO TT (03560033).

Le Juge-Arbitre de la compétition sera Mr Jean-Philippe PERROT (JA3).

Il sera secondé par Mr Cyprien LE PENHER (JA2), qui sera le responsable informatique (SPIDD).

Tout litige, ainsi que les points non prévus par ce règlement seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

### Article 2

Les inscriptions seront ouvertes **jusqu'au vendredi 11 Mai 2018 à 18h**. Aucun engagement ne sera accepté par la suite. Nous comptons sur votre civisme pour vous inscrire dans les délais.

Les inscriptions se feront uniquement sur internet, via le site du club :

[www.folclott.com/tournoi-regional-homologue](http://www.folclott.com/tournoi-regional-homologue)

**Article 3**

Le tournoi se déroulera sur 22 tables au complexe sportif de Kervéanec, Allée Gabriel Laurent, 56100 Lorient, le Dimanche 13 Mai 2018.

L'entrée est gratuite. Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux.

Dès leur arrivée (30min avant le début du tableau), les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil afin de participer aux différentes épreuves. **Les droits d'inscription sont à régler sur place en même temps.**

Le tournoi se compose de 10 tableaux.

- **Chaque pongiste pourra participer à 2 tableaux maximum.**
- Les féminines doivent obligatoirement s'engager dans 1 (et 1 seul) tableau féminin.
- Les jeunes (Poussins/Benjamins/Minimes/Cadets, filles et garçons) avec moins de 800 points feront obligatoirement le tableau « Jeunes » (sauf dérogation). Les « Prix » du tableau seront des bons d'achat chez Wack Sport (\*).

Conformément aux règlements sportifs nationaux, **les Poussin(e)s et Benjamin(e)s ne sont autorisé(e)s qu'en tableau I, sauf ceux qualifié(e)s en N1 au Critérium Fédéral**, qui peuvent également disputer les tableaux A à H.

**Article 4****Tableaux, catégories, horaires, nombre de joueurs max, Dotations et tarifs :**

La salle sera ouverte à partir de 8h00 pour s'échauffer.

**Le pointage des joueurs sera effectué au minimum 30 minutes avant le début du tableau.**

	Catégories	Horaire	Nb max.	Prix			
				Vainqueur	Finaliste	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
<b>A</b>	Toutes Cat. (>1350pts)	13h30	36	120€	70€	35€	20€
<b>B</b>	1050 à 1699pts	10h30	48	90€	50€	30€	20€
<b>C</b>	850 à 1399pts	12h30	66	70€	40€	25€	15€
<b>D</b>	650 à 1099pts	8h30	66	50€	30€	20€	12€
<b>E</b>	500 à 899pts	11h30	66	40€	25€	15€	12€
<b>F</b>	500 à 699pts	9h30	36	35€	20€	15€	12€
<b>G</b>	<b>Féminines</b> Toutes Cat.	14h30	24	90€	50€	30€	20€
<b>H</b>	<b>Féminines</b> 500 à 899pts	14h30	24	40€	25€	15€	12€
<b>I</b>	<b>Jeunes</b> (-15ans & <800pts)	13h30	24	50€*	40€*	30€*	20€*
<b>J</b>	<b>Handisports</b>	14h30	12	50€	30€	20€	12€

**Tarifs :**

- **Moins de 15 ans : 6€ le tableau « Jeunes », 10€ avec un 2<sup>ème</sup> tableau**
- **Adultes : 7€ pour 1 tableau, 12€ pour 2 tableaux**

Les organisateurs se réservent le droit :

- d'annuler un tableau, s'il n'y a pas un minimum de 8 joueurs ou joueuses dans celui-ci.
- de modifier les dotations d'un tableau, s'il y a moins de 12 joueurs ou joueuses dans celui-ci.

#### Article 5

Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs.

**Les 2 premiers sortiront de poule**, puis s'en suivra un tableau à élimination directe.

Cependant, les places 3-4 seront disputées par les demi-finalistes, afin d'avoir des podiums complets.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Toutefois, si l'horaire le permet la finale du tableau TOUTES CATEGORIES pourrait se jouer au meilleur des 7 manches.

#### Article 6

**Il n'y aura pas d'interruption à midi**. Boissons, sandwiches, merguez, frites, etc.... seront à votre disposition sur place.

#### Article 7

Après 3 appels, tout participant non présent sera mis hors compétition (article FFTT III.109).

#### Article 8

A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser, d'une part, la table qui leur sera affectée par le juge arbitre, et d'autre part, les **balles plastiques fournies par le club (DONIC COACH P40)**.

#### Article 9

A l'issue du match, la fiche de partie (après vérification du résultat) doit être remise à la table des JA avec la plaquette, la balle et le crayon. Les joueurs sont tenus d'arbitrer les parties désignées par le JA.

#### Article 10

Un tournoi de double (2700pts max en cumulé) pourra être organisé si l'horaire le permet.

#### Article 11

Le club du FOLC Lorient Ouest TT se réserve le droit de prendre des photos et vidéos des compétiteurs durant le tournoi, et d'utiliser ces photos/vidéos à des fins de publicité autour de notre sport et club.

#### Article 12

Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels ainsi que les vols, pertes, etc.... dont pourraient être victimes les joueurs.

#### Article 13

En cas de dégradations des équipements, les auteurs se chargeront des frais de réparation.

#### Article 14

Le tirage au sort (article FFTT I.305.3) aura lieu le **samedi 12 Mai 2018 à 16h00 au gymnase du club**.

Conformément au règlement fédéral, et dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association ne pourront se retrouver dans la même poule (article FFTT I.302).

#### Article 15

**Les joueurs(ses) du FOLCLO TT souhaitant participer au tournoi**, devront avoir participé activement au tournoi « Un Gars Une Fille » en tant que bénévoles pour la préparation, ou simplement en y jouant. Ceci afin que le club continue de promouvoir le « ping Féminin » et la mixité dans le sport.

#### Article 16

Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

